

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SARL ADV GESTION

66 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS 08

APE : 6832A-

Siret : 40274668900049

certifiés conformes à l'original



DocuSigned by:

C97EF35699884A0...

DME CONSEIL

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75010 Paris

0178090525

0148746087

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	76 627	64 297	12 330	21 320
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 266		14 266	14 266
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	90 893	64 297	26 596	35 586
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 325 851		1 325 851	889 675
Fournisseurs débiteurs	2 927		2 927	852
Personnel				86
Etat, Impôts sur les bénéfices				57 614
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	157		157	2 142
Autres créances	1 643		1 643	1 983
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	55 622		55 622	
Valeurs mobilières de placement	60 536		60 536	60 536
Disponibilités	484 438		484 438	884 128
Charges constatées d'avance	3 224		3 224	3 233
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 934 397		1 934 397	1 900 249
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 025 290	64 297	1 960 993	1 935 835

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	70 000	70 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 000	7 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 104 659	1 131 588
Résultat de l'exercice	341 814	333 071
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 523 473	1 541 659
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	23 162	10 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 162	10 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		64
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		64
Emprunts et dettes financières diverses	4 754	4 593
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	360	540
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 621	13 103
Personnel	73 186	59 109
Organismes sociaux	63 841	49 645
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 540	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	221 488	202 135
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	4 821	3 591
Dettes fiscales et sociales	366 876	314 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 747	51 396
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	414 358	384 176
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 960 993	1 935 835

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ADV GESTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 960 993 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 341 814 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par l'Assemblée générale.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 550	1 143	1 066	76 627
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	76 550	1 143	1 066	76 627
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 266			14 266
Immobilisations financières	14 266			14 266
ACTIF IMMOBILISE	90 816	1 143	1 066	90 893

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 143		1 143
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 143		1 143
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 066		1 066
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 066		1 066

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 230	10 133	1 066	64 297
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	55 230	10 133	1 066	64 297
ACTIF IMMOBILISE	55 230	10 133	1 066	64 297

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 348 067 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 266		14 266
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 325 851	1 325 851	
Autres	4 727	4 727	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 224	3 224	
Total	1 348 067	1 333 801	14 266
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BQ - INT COURUS A REC - ADV	4 925
Total	4 925

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 70 000,00 euro décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 28,00 euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	10 000	13 162			23 162
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	10 000	13 162			23 162
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		13 162			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 413 998 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 754	4 754		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 621	12 621		
Dettes fiscales et sociales	366 876	366 876		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	29 747	29 747		
Produits constatés d'avance				
Total	413 998	413 998		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOUR.-FACTURES NON PARVENUES	1 611
DETTES PROV CP	73 141
ORG. SOC. - CHARGES CP	32 417
ETAT-CHARGES +A PAYER	359
Total	107 528

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	3 224		
Total	3 224		

ADV GESTION

Société à Responsabilité Limitée au capital social 70 000 Euros - R.C.S. Paris 402 746 689
Siège Social : 66, avenue des Champs Elysées - Bât. E - 75008 Paris
(la "Société")

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 20 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt juin, à onze heures,

Les associés de la société **ADV GESTION** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Gérant.

Sont présents :

- | | |
|---|--------------------|
| - Monsieur Raphaël COHEN TOUATI
propriétaire de | 750 parts sociales |
| - Monsieur David BIBAS
propriétaire de | 748 parts sociales |
| - Madame Daniela FERNANDEZ
propriétaire de | 625 parts sociales |
| - Monsieur Gérald ABIKER
propriétaire de | 375 parts sociales |
| - Monsieur Philippe BIBAS
propriétaire de | 1 part sociale |
| - Mademoiselle Carole BIBAS
propriétaire de | 1 part sociale |

Total des parts présentes : 2.500 parts sur les 2.500 parts composant le capital social.

Tous les associés étant présents, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame **Daniela FERNANDEZ**, Gérant associé de la Société, préside l'assemblée, Monsieur **David BIBAS**, associé de la Société, est nommé secrétaire et Monsieur **Gérald ABIKER**, associé de la Société, est nommé scrutateur.

DS
CR

DS
PB

DS
ADB

DS
†

DS
CB

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion du Gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- les statuts de la Société ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président de séance déclare ensuite que tous les documents prescrits par l'article L. 223-26 du Code de commerce ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, le Président de séance rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Gérant sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; Quitus au Gérant ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Le Gérant donne ensuite lecture de ses rapports et ouvre la discussion en tant que Président de séance.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant sur l'activité de la Société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de 3.256 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DS
CR

DS
PB

DS
ADB

DS
†

DS
CB

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant et sur proposition de ce dernier, décide d’affecter les résultats de la façon suivante :

- Résultat de l’exercice 2024

341.814 euros
- Report à nouveau

1.104.659 euros
- Résultat distribuable**

1.446.473 euros

Affectation :

- Distribution d’un dividende de 144 euros par part sociale

360.000 euros
- Affectation au compte « Report à nouveau »

1.086.473 euros

L'Assemblée Générale décide que le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour par versements en numéraire aux associés ou inscription au crédit de leurs comptes courants ouverts dans les livres de la Société.

Puis, elle constate que ce dividende sera éligible à la réfaction prévue à l’article 158 du Code Général des Impôts.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend enfin acte qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Année	Dividende par action	Total des dividendes versés (Eligibles à la réfaction prévue à l’article 158 du Code Général des Impôts)
Exercice 2023	144 euros	360.000 euros
Exercice 2022	120 euros	300.000 euros
Exercice 2021	120 euros	300.000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant, prend acte qu’aucune convention entrant dans le champ d’application de l'article L. 223-19 du Code de commerce n’a été conclue ou poursuivie en 2024 et approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d’une copie ou d’un extrait du présent procès-verbal à l’effet d’accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant, les membres du bureau et l'ensemble des associés.

DocuSigned by:

C97EF35699884A0...

Gérant - Président de séance - associé
Madame Daniela Fernandez

DocuSigned by:

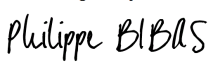
E6D76BF2C4BE464...

Secrétaire - associé
Monsieur David BIBAS

DocuSigned by:

81925F46AEF947C...

Scrutateur - associé
Monsieur Gérald Abiker

DocuSigned by:

898C5D29EC774FA...

Associé
Monsieur Philippe BIBAS

DocuSigned by:

56414A4AE10E489...

Associé
Mademoiselle Carole BIBAS

DocuSigned by:

5AD269160B844E6...

Associé
Monsieur Raphaël COHEN TOUATI